le cnam
cfa

Centre de formation desapprentis enÎle-de-France

L'encadrement pédagogique

L'intérêt même de l'apprentissage est de donner une double compétence à l'apprenti : une théorie et une pratique, dans un certain corps de métiers.

Le **tuteur pédagogique** est l'interlocuteur principal au CFA, tandis que le **maître d'apprentissage**est celui qui s'occupe de l'encadrement de l'apprenti dans l'entreprise.

Le tuteur au CFA doit établir un suivi personnalisé de l'apprenti. Il veille à la bonne intégration de l'apprenti dans l'entreprise, à la véracité des tâches qui sont confiées à ce dernier mais contrôle aussi le travail effectué au CFA, il supervise les différents projets et travaux effectués dans l'année. Le maitre d'apprentissage, quant à lui, encadre l'apprenti au sein de l'entreprise et lui confie des missions, en rapport avec ses études. C'est la démonstration d'un métier qui est faite. Les deux tuteurs **concourent en la professionnalisation de l'apprenti et en sa réussite aux examens finaux**.

le cnam
Centre de formation des apprentis Ile-de-France cfa

